

**COMPTE RENDU REUNION
COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES
INDUSTRIES EXTRACTIVES
(CN-ITIE – 15 décembre 2020 – Mode virtuel)**

Activité : Réunion Comité National de l'ITIE

Mode : Virtuel

Date : 15-12-2020

Début : 09 h 50 mn

Fin : 12 h 30 mn

Le mardi 15 décembre 2020 à 10 heures, s'est tenue une réunion des membres du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal (CN-ITIE) en mode virtuel compte tenu du contexte de la pandémie COVID 19. Les points inscrits à l'ordre du jour sont :

1. Mot de bienvenue - *Présidente du CN-ITIE* ;
2. Informations Générales – *Secrétaire Permanent* ;
3. Adoption du projet Plan de Travail Annuel 2021 - *Secrétaire Permanent* ;
4. Présentation du Rapport ITIE 2019 (version finale) pour adoption - *Secrétaire Permanent Adjoint* ;
5. Projet de feuille de route pour la Revalidation - *Secrétaire Permanent Adjoint* ;
6. Plan de dissémination du Rapport ITIE 2019 - *Responsable de Communication* ;
7. Divers.

L'ordre du jour a été approuvé, sans amendement, par les membres du CN-ITIE

Points de discussion

- Mot de la Présidente

A l'entame de ses propos, la Présidente a signalé la recrudescence des cas de Covid-19 en cette période de fin d'année, tout en encourageant les membres du Comité National à poursuivre les efforts de prévention et le respect scrupuleux du protocole sanitaire. La Présidente a d'ailleurs indiqué que 2020 est une année particulière, car, indique-t-elle, l'essentiel des activités ont été organisées en mode virtuel. C'est à ce titre qu'elle a magnifié le travail du Secrétariat technique et des Commissions du CN-ITIE qui se sont adaptés au contexte de crise sanitaire (COVID 19). En faisant preuve de résilience, le Comité National a déroulé le Plan d'actions, notamment les sessions de renforcement de capacités en ligne, la mise en œuvre de la plateforme de télé-déclaration, la mise en place du Registre de bénéficiaires effectifs, la rédaction du rapport ITIE 2019 et sa dissémination.

A l'international, elle a rappelé que les activités en mode virtuel auxquelles elle a participé, notamment le Conseil d'administration, la Banque mondiale. La Présidente a informé le Comité de la célébration la « Semaine de la transparence des contrats » à laquelle le Sénégal a fait une déclaration pour son adhésion. Aussi, elle a insisté sur la

tenue de la réunion du Conseil d'Administration (CA) de l'ITIE, les 14 et 15 octobre 2020, au cours de laquelle des priorités ont été retenues. Il s'agit de la transition énergétique, le contenu local, l'impact de la Covid-19 sur le secteur extractif, l'évasion fiscale, la divulgation des coûts de production et des prix de transfert, la gouvernance des ressources naturelles. Elle a clôturé le chapitre à l'international en informant le Comité, de la prochaine réunion du CA prévue les 17 et 18 février 2021 prévue en présentiel ou en virtuel selon l'évolution de la situation sanitaire.

La Présidente a salué l'engagement des membres du Groupe multipartite matérialisé par leur participation à l'activité de lecture du rapport ITIE 2019 et d'échanges sur le nouveau modèle de validation.

Au titre des priorités, la Présidente du CN-ITIE a rappelé l'urgence de poursuivre le travail de divulgation systématique des bénéficiaires effectifs et de veiller au plan de publication des contrats adopté.

La requête de financement pour la mise en œuvre des priorités est attendue. En effet, elle informe que le budget de l'ITIE de 400 millions FCFA est désormais inscrit dans la loi de finances initiale ; ce qui permettra, soutient-elle, d'étudier une éventuelle revalorisation de la grille salariale des membres du Secrétariat technique, pour une équité dans le traitement.

Déclarant ouverte la cinquième et dernière réunion statutaire du GMP pour l'année 2020, la Présidente a rappelé le projet d'agenda de la réunion statutaire du CN-ITIE. Pour éviter les redondances, la partie « informations générales » devra être prise en charge directement par les autres points suivants inscrits à l'ordre du jour.

Adoption du projet Plan de Travail Annuel 2021 - *Secrétaire Permanent*

Après avoir remercié les membres du CN-ITIE d'avoir accepté de prendre part à cette réunion en mode virtuel, le SP articulé sa présentation sur cinq (05) points, notamment :

- Contexte et justification
- Objectifs du PTA 2021
- Priorités nationales
- Financement et suivi du PTA
- Axes de travail du PTAB

Pour le SP, l'élaboration d'un Plan de Travail Annuel (PTA), adossé au calendrier annuel, répond aux besoins de se conformer à l'exigence 1.5 de la Norme ITIE selon laquelle : *« le groupe multipartite est tenu de mettre en place un plan de travail qui doit être régulièrement mis à jour, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de Validation établies par le Conseil d'Administration de l'ITIE ».*

Elle a souligné que le PTA doit, en plus des objectifs clairement définis et articulés autour des principes de l'ITIE et reflétant les priorités nationales, est le résultat des consultations avec les principales parties prenantes.

Inscrit dans la dernière phase du Plan Stratégique (2017-2021), ce document incluant des activités mesurables, a pour principal objectif de :

- accompagner « le gouvernement à travers l'opérationnalisation de mécanismes de transparence, en vue d'instaurer un optimum de gouvernance qui permette de rendre compte aux citoyens de l'évolution des résultats de gestion des opérations minières, pétrolières, et gazières sur l'ensemble du territoire sénégalais ».
- créer un environnement favorable à la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019, à la promotion de la transparence dans la gouvernance des Industries extractives, et à la Revalidation du Sénégal (à partir de Mai 2021) ;
- Renforcer l'accès à l'information pour une meilleure prise en charge des exigences de l'ITIE en matière de promotion de la transparence dans la gouvernance des Industries extractives, ainsi que des besoins des citoyens ;
- Rendre effective la coordination, le suivi et la concertation, pour accompagner l'État du Sénégal dans les réformes en matière de bonne gouvernance et de transparence ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes sur les questions des enjeux et des défis du secteur extractif ; et
- Améliorer la performance du Comité national de l'ITIE (CN-ITIE), et la coordination en son sein.

Au titre des priorités, elle a fait savoir que les points suivants ont été pris en compte, notamment :

- Enjeux et défis découlant des mutations intervenues dans le secteur extractif, et liés – par exemple - à l'exploitation future du pétrole et du gaz (ex. promotion du contenu local), à la révision du code de l'environnement, et à la nécessité de mettre en œuvre le plan d'action des recommandations issues des Rapports ITIE et de la Validation.
- Place de choix que les industries extractives occupent dans le plan national de développement (Plan Sénégal Émergent (PSE)) qui dénote de l'importance que les pouvoirs publics accordent au secteur extractif.

Elle soutient que le CN-ITIE axera ses interventions principalement, sur les questions liées à :

- L'intégration de l'ITIE dans les systèmes d'information des administrations et des entreprises
- La divulgation de l'identité des Bénéficiaires effectifs.
- La transparence environnementale et la transparence des contrats.
- La documentation des impacts issus de la mise en l'œuvre de l'ITIE au Sénégal.

Le coût prévisionnel global du PTA 2021 est estimé à trois-cent vingt-deux millions **(322.000.000)** de Francs CFA. En plus de la dotation budgétaire annuelle de l'État, le SP souligne que le CN-ITIE a jusqu'ici reçu des subventions de la part de bailleurs tels que :

- La Banque Mondiale ;
- L'Ambassade du Royaume-Uni ;
- OSIWA et UEMOA.

Ces différentes sources de financements, permettent généralement, indique-t-elle, de couvrir les coûts liés au fonctionnement, au paiement des salaires du personnel du Secrétariat technique de l'ITIE (ST-ITIE), aux indemnités des membres du GMP, et à l'exécution des activités inscrites au Plan de Travail annuel.

Au chapitre des axes de travail du PTAB, nous pouvons retenir que le « PTA 2021 se décline en cinq **(05)** composantes, qui s'articulent autour de cinq **(05)** objectifs généraux, et dix **(10)** objectifs spécifiques », pour une mise en optimale par le GMP, de la norme ITIE.

Madame le Secrétaire Permanent a rappelé que le projet de PTA a été envoyé aux parties prenantes externes, pour recueillir leurs avis et commentaires. Le PTA a été stabilisé pour adoption par les membres du GMP.

Présentation du Rapport ITIE 2019

A la suite d'une lecture exhaustive faite par les membres du GMP sur le projet de rapport et soumis à l'Administrateur Indépendant, le SPA a passé en revue les différents éléments du rapport qui fournit des informations couvrant toute la chaîne de valeur du secteur des mines, du pétrole et du gaz pendant l'année fiscale 2019. On peut retenir :

- Choix du périmètre des entreprises dont le total des paiements est supérieur à 200 millions FCFA , ainsi que les sociétés impliquées dans des transactions de troc ou dans des cessions de titres miniers ont été retenues pour soumettre une déclaration.
- 26 entreprises retenues dans le périmètre final de réconciliation : 18 minières et 8 pétrolières. Les autres entreprises ont fait l'objet d'une déclaration unilatérale de la part des entités publiques.
- 09 organismes collecteurs et entités publiques ont été sollicitées pour l'envoi des déclarations.
- Le rapport révèle que les revenus générés par le secteur extractif culminent à 161 milliards FCFA pour l'année 2019, dont 147,6 milliards sont allés directement au budget de l'État.

- Les sociétés du périmètre ITIE, emploient 7 951 personnes en 2019. La majorité des effectifs, soit 95%, sont des nationaux. La masse salariale globale déclarée est de 92 021 175 464 FCFA dont 84 049 379 647 FCFA pour les employés du secteur minier et 7 971 795 817 pour ceux du secteur des hydrocarbures. Les femmes sont en nombre de 668 et représentent 8,40% de l'effectif global.
- Enfin, l'Administrateur Indépendant a formulé une douzaine de Recommandations du Rapport ITIE 2019, afin d'améliorer la gouvernance du secteur.

Projet de feuille de route pour la Revalidation - *Secrétaire Permanent Adjoint*

A la suite de sa présentation sur les principaux résultats du rapport ITIE 2019, le SPA a enchaîné une autre – non moins importante - relative à la feuille route du Sénégal en perspective de la Revalidation prévue au courant du mois de mai 2021. Il a informé que le Comité national ITIE a entrepris un exercice d'auto-évaluation afin de mesurer les progrès accomplis à l'aide du projet de nouvelle grille d'évaluation préparée par l'ITIE internationale.

La feuille de route a pris en charge les actions à entreprendre par le Comité national pour préparer au mieux la revalidation du Sénégal. Une liste de documents est établie. Aussi, les parties prenantes seront consultées, dit-il.

Après la présentation de la feuille de route, les membres du CN-ITIE ont réagi l'urgence de prendre les dispositions idoines pour mettre en œuvre les mesures correctives, notamment la mise à jour du Cadastre minier, la création d'un Cadastre pétrolier, la publication des États financiers des entreprises d'État, la mise en œuvre du registre sur les bénéficiaires effectifs. En outre, les membres du GMP ont proposé une réunion de la Commission Validation et les membres du ST pour assurer le suivi rapproché des mesures correctives, en vue de mieux préparer la Revalidation.

Projet de Plan de dissémination du Rapport 2019 – *Responsable de la Communication*

Le Responsable de la Communication a articulé sa présentation autour essentiellement de trois points.

- Supports de communication qui ont été développés dans le cadre de la compréhension des données du rapport (Comprendre pour Agir, Chiffres Clés, fact sheets etc).
- Un Plan Média des résultats et conclusions du rapport a été proposé aux membres du GMP. Des personnes ont été identifiées pour porter la communication autour du Rapport 2019.

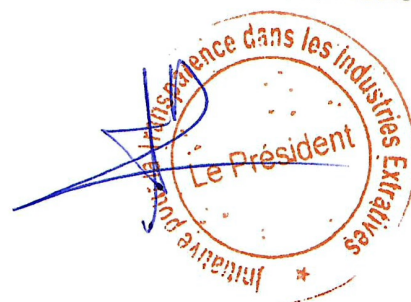
Comité national ITIE

CR N° 005/2020/CNITIE/RCRP

	- La mise à dispositions des informations fournies par le Rapport aux citoyens, est stabilisée autour d'un Plan de dissémination qui propose une caravane du CN-ITIE dans les régions suivantes : - o Thiès (du 21 au 24 janvier 2020) - o Thiès (du 04 au 09 janvier 2021) - o Saint-Louis (du 12 au 16 janvier 2021) - o Fatick (du 25 au 28 janvier 2021) - o Matam (du 15 au 19 février 2021) Ce Plan - guidé par la Norme ITIE, qui exige du groupe multipartite, de « mener des actions de sensibilisation afin de mieux faire connaître et faciliter le dialogue à propos de la gouvernance des ressources pétrolières, gazières et minières, sur la base des divulgations ITIE dans le pays et dans un but d'inclusion sociale ». (Exigence 7.1 (a – 3) - renforce la confiance du public sur la chaîne de valeur de l'industrie extractive.
Décisions prises	A l'issue de la réunion statutaire, les membres du CN-ITIE ont pris les décisions suivantes: - Adoption du Rapport ITIE 2019 ; - Lancement officiel du Rapport ITIE 2019 en format présentiel réduit ; - Adoption du Plan de Travail Annuel 2021 - Approbation de la Feuille de route sur la Revalidation du Sénégal en mai 2021 ; - Validation du Plan de Dissémination du Rapport ITIE 2019. Divers : aucun point n'était inscrit dans cette rubrique.
L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 12h30.	

Fait à Dakar le 15 décembre 2020

Présidente de séance



Pr Awa Marie COLL SECK